

# Introduction à la Qualité Web – Extrait de l'intervention à la Wild Code School le 24 avril 2024.

## Table des matières

|                                                                                                                 |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b><i>Introduction à la Qualité Web – Extrait de l'intervention à la Wild Code School le 24 avril 2024.</i></b> | <b>1</b>  |
| <b>Qui suis-je ?</b>                                                                                            | <b>2</b>  |
| Quelques références :                                                                                           | 2         |
| <b>De quoi on va discuter ?</b>                                                                                 | <b>2</b>  |
| Trois parties au sommaire                                                                                       | 2         |
| Demande à l'auditoire : « Qui a déjà... »                                                                       | 2         |
| <b>Partie 1 : Le web a (+ de) 30 ans</b>                                                                        | <b>2</b>  |
| Un web qui s'est complexifié à mesure qu'il montait en gamme                                                    | 3         |
| 30 ans plus tard                                                                                                | 4         |
| Du web des défricheurs/webmasters "à tout faire" à un web qui s'est industrialisé / spécialisé                  | 6         |
| Des exigences (légales) qui se sont renforcées                                                                  | 7         |
| Des attentes clients & citoyennes de plus en plus fortes à mesure que le web devient incontournable             | 9         |
| <b>Partie 2 : Et pourtant, tous les jours on remarque...</b>                                                    | <b>9</b>  |
| ...des non-respects du RGPD.                                                                                    | 9         |
| ...des soucis d'écoconception / non-optimisation                                                                | 10        |
| ...des bourdes en termes de (non) sécurité                                                                      | 12        |
| ...de superbes sites - visuellement parlant - avec une accessibilité nullissime                                 | 14        |
| ...des sites accessibles partiellement, avec des impasses techniques                                            | 14        |
| ...des « Dark » et « Grey » patterns à la pelle                                                                 | 14        |
| ...plus globalement, des interfaces mal ficelées                                                                | 15        |
| <b>Partie 3 : Un jour, j'ai découvert Opquast</b>                                                               | <b>15</b> |
| Découvrons quelques règles de la checklist ensemble via un petit quiz                                           | 16        |
| Pour conclure                                                                                                   | 19        |
| <b><i>Quelques ressources pour finir</i></b>                                                                    | <b>20</b> |
| Opquast                                                                                                         | 20        |
| Autres guides et référentiels                                                                                   | 20        |
| Quelques archives                                                                                               | 20        |
| Et pour se faire du mal :                                                                                       | 20        |
| <b><i>Pour me joindre :</i></b>                                                                                 | <b>20</b> |

## Qui suis-je ?

Matthieu Chatry. Je donne un coup de mains aux salariés des administrations et entreprises.

Création et animation de communautés & parcours thématiques d'ateliers et conférences pour monter en compétences numériques

## Quelques références :

- [URSSAF Caisse Nationale](#) : création et animation d'une communauté apprenante sur le sujet de la Qualité Web.
- [Haute-École spécialisée de Suisse Occidentale](#) : accompagnement de l'équipe pédagogique à la montée en compétences numériques notamment avec [Pix](#).
- Crédit du Nord, banque territoriale désormais fusionnée avec le réseau d'agences de la Société Générale : animation d'ateliers en agence bancaires partout en France. [Voir vidéo dédiée au premier déploiement](#) .
- [zBis](#), fablab en Vendée de 2014 à 2019 : Direction, programmation et animation du lieu.

## De quoi on va discuter ?

### Trois parties au sommaire

1. Le web a (+ de) 30 ans
2. Et pourtant
3. Un jour, j'ai découvert Opquast

## Demande à l'auditoire : « Qui a déjà... »

... entendu parler de la qualité web ?  
... entendu parler de la checklist ou de la certification Opquast ?  
... passé le TOEIC ?  
... passé le code de la route ?  
... vu des symboles ou entendu parler des Normes CE sur les produits ou de la norme ISO 9001 ?

On connaît tou-te-s des codes, normes et certificat qui régissent un premier niveau d'anglais, de quoi assurer la sécurité routière, la qualité des produits qui arrivent en Europe ou la qualité de production d'une entreprise dédiée.

Aujourd'hui, c'est donc de qualité, appliquée au web que l'on va parler.

## Partie 1 : Le web a (+ de) 30 ans

Un web qui s'est complexifié à mesure qu'il montait en gamme

J'ai retrouvé [ce tweet](#) du 22 avril dernier du compte [WebDesignMuseum](#).



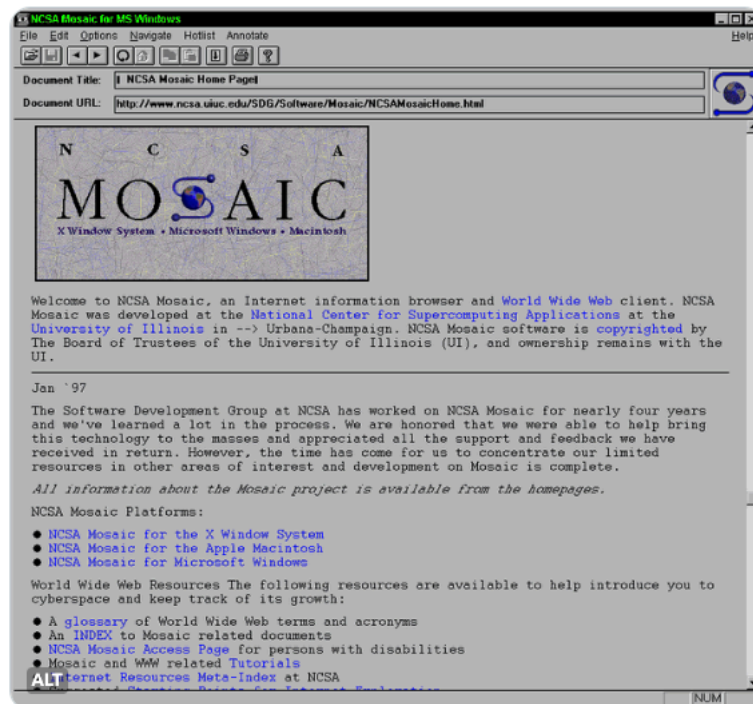
Web Design Museum

@WebDesignMuseum

On 22 April, 1993, Students Marc Andreessen and Eric Bina from the University of Illinois programmed one of the first web browsers with a graphical interface – Mosaic 1.0.

[#WebDesignHistory](#)

[Traduire le post](#)



On peut y voir un aperçu du premier navigateur web, Mosaic.

L'interface est réduite au strict minimum : une image du logo du navigateur puis, en dessous, quelques paragraphes avec des hyperliens.

Ce qui dit le tweet : « le 22 avril 1993, les étudiants Marc Andreessen et Eric Bina de l'Université de l'Illinois ont programmé l'un des premiers navigateurs Web dotés d'une interface graphique : Mosaic 1.0. »

## 30 ans plus tard



Une vingtaine d'icônes projetée sur un Powerpoint récapitulent quelques-unes des évolutions logicielles et matérielles qui ont tous apporté ou simplement percuté l'aventure du web et qui doivent nous convaincre qu'il est plus que jamais nécessaire de respecter les standards de conception et développement pour se rendre compatible avec tous les usages, logiciels et machines (j'en oublie beaucoup). En résumé :

- **1995** : Internet Explorer. Le contre-exemple du célèbre navigateur de Microsoft qui va rendre fous les développeurs pendant plus de 20 ans et obligera à faire des développements spécifiques pour ce navigateur qui veut alors imposer ses propres standards. L'histoire lui a donné tort. Ouf.
- **1996** : Flash Player, vite racheté par le mastodonte Adobe, arrive avec la possibilité de faire des animations sacrément complexes sur le web à une époque où les langages ne suivent pas. Steve Jobs signera son arrêt de mort en refusant de l'utiliser d'abord sur ses iPhones puis sur Mac. Le reste des acteurs suivra. Je découvre qu'il existe [un musée des jeux flashs](#) de l'époque 😊.
- **1999** : L'arrivée du WAP sur téléphones mobile : une expérience internet hyper light puisque les téléphones sont limités en à peu près tout (taille, puissance, interactions) et donc hyper décevante je crois bien d'internet (j'ai rarement testé).
- **2000** : Standardisation des échanges informatiques avec les API Rest : un standard de communication qui va tout changer. C'est notamment ce qui fait qu'on peut utiliser les cartes de Google Maps sur de nombreux sites ou un chatbot pour un support client dont le cœur du moteur est piloté par la société OpenAI, editrice de ChatGPT.
- **Début des années 2000 également** : Démocratisation des PDA - "Personal Digital Assistant" - le smartphone avant l'heure mais sans fonction

téléphonique je crois, sans 3G à l'époque, sans app store digne de ce nom. Bref, un outil parfait pour les jeunes cadres dynamiques.

- **2002** : Firefox pointe le bout de son nez ! Il est aujourd'hui, avec Chrome et Safari, l'un des 3 grands derniers navigateurs à avoir son propre moteur de rendu. Indispensable pour préserver un web ouvert.
- **2004** : Sony sort la PSP qui finira par embarquer un navigateur web. Ça devait être quelque chose d'essayer de commander un truc sur Ebay depuis sa console 😊.
- **2005** : Cocorico ! L'agence Violet sort le lapinot Nabaztag : un giga ovni dans le paysage, véritable premier objet connecté Français avec 10 ans d'avance, capable de lire à voix haute des mails, des actes, donner la météo, la bourse, le trafic routier du périphérique parisien... 200 000 unités vendues tout de même
- C'est aussi dans ces eaux-là que nos écrans d'ordis s'agrandissent pour passer du 4/3 au 16/10ème (puis 16/9ème aujourd'hui). Le responsive ou adaptative design commence à pointer le bout de son nez et les développeurs s'activent peu à peu pour que les sites web occupent la pleine largeur des écrans.
- **2006** : Le web arrive nativement sur la Playstation 3 et plus globalement, sur toutes les consoles de salon. Qui a déjà rédigé sa déclaration ses revenus depuis sa Play ? 😊
- **2007** : l'iPhone pointe le bout de son nez avec une expérience de navigation sur Internet dingue pour l'époque. On peut voire une page web en intégralité comme sur un ordi et zoomer sur les parties qui nous plaisent avec un écran tactile hyper réactif ! L'enfer aujourd'hui mais le paradis pour l'époque. La course au développement du smartphone est lancée. Il faut rendre tous les sites compatibles ou créer une appli dédiée... La fin du rêve d'un standard unique pour tou·te·s.
- **2008** : Google sort Chrome et commence à grappiller des parts de marché petit à petit jusqu'à devenir la référence (65% de parts de marché mondiales l'an dernier). C'est aussi l'année où Android fait son appareil ainsi que les stores d'applications Apple & Google.
- **Fin des années 2000** : le « cloud » commence doucement à s'imposer. Stockage de données, Gestion Comptable, Suites bureautiques, CRM... tout devient SAAS (Software as a Service) et chaque service a désormais son double disponible sur un site depuis un navigateur web, au-delà du logiciel original installé en dur sur chaque ordi (si ce dernier existe encore). Ça donne du boulot à des développeurs web à la pelle. Fini aussi le paiement unique à l'achat. Désormais, il faut passer à la caisse tous les mois 💰.

- **2010** : l'iPad sort et de nombreux concurrent emboîtent le pas. Il faut aussi s'assurer que les sites soient compatibles avec ces nouveaux formats d'écran
- **2015** : Au tour de la smartwatch d'Apple de sortir sur un marché qui se structure déjà depuis quelques années (La Pebble est sortie en 2012). Une opportunité (ou contrainte 😊) de plus à intégrer dans ses projets.
- **2016** : Après Siri sur iPhone en 2011, Google et Amazon inondent les étals avec les Google home et Amazon Alexa. Objectif : supprimer la contrainte du clavier et l'écran dans un premier temps (il reviendra ensuite), être toujours là, prêt à répondre via une conversation naturelle. Utile pour des besoins sommaires mais côté vie privée, sacrément invasif. Combien l'utilisent encore ?
- **Bond de 8 ans en 2024** : portés par le développement de l'IA générative, deux objets connectés qui répondent essentiellement à la voix : l'AI Pin & le Rabbit Tech R1 sortent, boostés à l'IA / IA générative avec la promesse, notamment pour le Rabbit : non seulement de pouvoir vous informer mais aussi de pouvoir réaliser des actions (commander un hôtel, un taxi). À ce titre, le Rabbit pourrait proposer une fonctionnalité "Teach Mode" / "Mode enseignement" où vous l'entraînez à pouvoir faire une démarche lui-même en lui montrant comment vous la faites, vous depuis un site web. L'occasion une fois de plus de rendre nos sites respectueux des standards ? (Voir [démonstration par le fondateur du Rabbit, dans cette vidéo](#), à 19mn34).

## Du web des défricheurs/webmasters « à tout faire » à un web qui s'est industrialisé / spécialisé

Progressivement, du début des années 90 jusqu'à aujourd'hui, on est donc passés d'un web des défricheurs qui apprenaient sur le tas des langages et frameworks balbutiants qui évoluaient sans cesse ou sortaient pas à pas (Le HTML 1.0 est sorti officiellement en 1993<sup>1</sup> mais il a fallu attendre mai 1996 pour le Javascript<sup>2</sup> pointer le bout de son nez et décembre 1996 pour que le CSS<sup>3</sup> soit créé) à un web qui s'est spécialisé.

Il n'était pas rare à l'époque d'embaucher un webmaster ou webmestre, sorte d'homme ou femme « à tout faire » de fin de 20<sup>ème</sup> / début de 21<sup>ème</sup> siècle. (Aujourd'hui, c'est peut-être le développeur « Full Stack » qui lui a volé la vedette).

Bien sûr, très vite, dès cette époque, des équipes multidisciplinaires ont dû s'assembler et désormais, on peut retrouver des dizaines de métiers autour d'une équipe web comme le montre une infographie dans un article du « blog du modérateur »<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Hypertext\\_Markup\\_Language](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hypertext_Markup_Language)

<sup>2</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/JavaScript>

<sup>3</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Feuilles\\_de\\_style\\_en\\_cascade](https://fr.wikipedia.org/wiki/Feuilles_de_style_en_cascade)

<sup>4</sup> <https://www.blogdumoderateur.com/cartographie-metiers-digital-telechargez-guide-2024/>

Elle est intitulée "Cartographie des métiers du digital". Elle est divisée en plusieurs sections, chacune listant différents rôles professionnels dans le domaine du numérique. Les 8 sections suivantes et leurs métiers sont présentés :

1. **Contenu** - Inclut des rôles comme Social Media Manager, Community Manager, Content Manager, Brand Content Manager, Concepteur-rédacteur, Motion Designer, et Vidéaste.
2. **Développement** - Comprend des postes tels que Développeur Backend, Développeur Front-end, Développeur Full Stack, Développeur Mobile, Lead Développeur, Développeur de jeux vidéo, Intégrateur Web, DevOps, Chief Technical Officer, Prompt Engineer, et Architecte Informatique.
3. **Design** - Liste des métiers comme UX Designer, UI Designer, UX Researcher, Product Designer, Game Designer, Directeur Artistique, et Graphiste.
4. **Projet** - Inclut des titres tels que Product Owner, Scrum Master, Product Manager, Chief Product Officer, et Chef de projet digital, Consultant en transformation digitale, Consultant CRM, et Consultant ERP.
5. **Réseau** - Montre des rôles comme Directeur des systèmes d'information, Responsable de la sécurité des systèmes d'information, Data Protection Officer, Administrateur de base de données, Administrateur systèmes et réseaux, Pentester, Analyste SOC, Consultant en cybersécurité, et Cryptologue.
6. **Commerce** - Présente des postes tels que Business Developer, Account Manager, Sales Manager, Customer Success Manager, et Growth Manager.
7. **Marketing** - Comprend Responsable Marketing Digital, Responsable Communication, Chargé de Communication Digitale, Chargé de Relation Presse, Chief Digital Officer, Consultant SEO, Consultant SEA, Traffic Manager, et Responsable e-commerce.
8. **Data** - Liste des métiers comme Data Analyst, Data Scientist, Data Engineer, et Data Manager.

## Des exigences (légales) qui se sont renforcées

Au fur et à mesure du développement du web, la législation française et européenne a évolué sur le sujet. On peut citer au moins 5 volets pour lesquels les choses bougent :

- **Accessibilité numérique** : rendue obligatoire pour les sites web depuis la loi de 2005, l'accessibilité numérique est aussi obligatoire pour les applications mobiles (ainsi que le mobilier urbain numérique et les progiciels) depuis le 23 juin 2021 pour le secteur public et le 1er juillet 2021 pour les grandes



entreprises privées...<sup>5</sup>

À noter aussi que depuis le premier janvier 2024, les administrations encourtent par exemple 50 000 € d'amende pour un site non accessible<sup>6</sup>.

Depuis 2019, un Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) est consultable par tou·te·s sur <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>

- **RGPD** : Adopté en mai 2016 et applicable à partir de mai 2018, le RGPD s'applique à tout entreprise proposant ses services sur sol européen. C'est depuis son entrée en application que le consentement explicite et positif est requis. À ce titre, l'acceptation plus précise des cookies est entrée en vigueur sur les sites avec les « bandeaux cookies » que l'on connaît tou·te·s. Il est aussi interdit à un site de pré-cocher une case du type « J'accepte de recevoir la newsletter ».

En cas de non-respect du RGPD, l'amende administrative pouvant être appliquée peut atteindre jusqu'à 20 000 000 € ou dans le cas d'une entreprise, 4 % du chiffre d'affaires mondial (le montant le plus important sera retenu)<sup>7</sup>

- **Écoconception** : Pour l'écoconception, pas encore d'amendes semble-t-il mais un [Référentiel général d'écoconception de services numériques \(RGESN\)](#) pointait le bout de son nez fin 2022 et il existe un site gouvernemental complet sur la thématique : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/>
- **Sécurité** : Un manque de sécurité de ses systèmes d'informations peut entraîner des cyberattaques et, au-delà de compromettre les données de l'entreprise et de ses clients, son bon fonctionnement et son image de marque, exposer l'entreprise à des sanctions pour manquements. La Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a par exemple déjà sanctionné des entreprises qui n'ont pas sensibilisé et formé leurs employés aux bonnes pratiques de sécurité.<sup>8</sup>  
À noter que depuis 2009, la France s'est dotée d'une Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) qui distille de nombreuses recommandations aux organisations sur son site - <https://cyber.gouv.fr/>. La dernière en date : Recommandations de sécurité pour un système d'IA générative sortie ce 29 avril<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> <https://design.numerique.gouv.fr/articles/2021-06-23-rgaa-mobile/>

<sup>6</sup>

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/09/06/compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-6-septembre-2023>

<sup>7</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A8glement\\_g%C3%A9n%C3%A9ral\\_sur\\_la\\_protection\\_des\\_donn%C3%A9es](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A8glement_g%C3%A9n%C3%A9ral_sur_la_protection_des_donn%C3%A9es)

<sup>8</sup>

<https://www.app.asso.fr/cybersecurite/rgpd-l-obligation-de-securite-un-outil-de-gestion-du-cyber-risque.html>

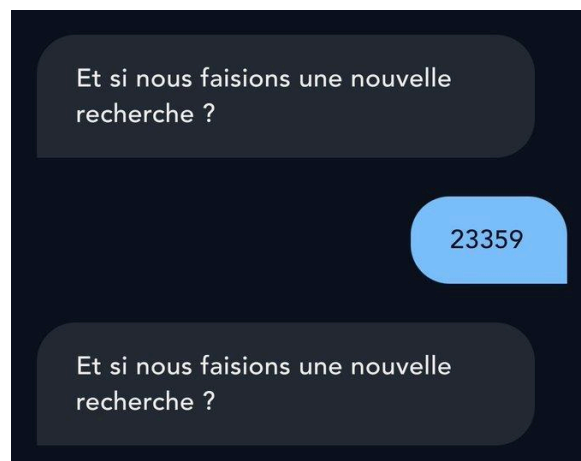
<sup>9</sup> <https://cyber.gouv.fr/publications/recommandations-de-securite-pour-un-systeme-dia-generative>



- **Performance** : On peut également parler des exigences de performance, qui sont ici, plutôt des attentes de plus en plus fortes des utilisateurs ou des personnes qui conçoivent les interfaces que réglementaires. On peut citer :
  - L'exemple du slow web, popularisé par Tariq Krim, qui à la manière des « low-techs<sup>10</sup> » contrairement aux high-tech, promeut un web avec peu de complexité technique, des interfaces épurées et, finalement, une bonne réactivité. Voir par exemple le Mucem de Marseille : [mucem.org](http://mucem.org).
  - Le mouvement de « l'artisanat du logiciel » connu pour son anglicisme « Software Craftsmanship »<sup>11</sup> qui vante les mérites d'une approche s'inspirant de l'artisanat pour créer des logiciels, sites web et applis numériques diverses optimisées par essence.
  - Des articles de blogs marquants comme [celui de Nikita Prokopov](#), traduit en français, sur « Le désenchantement du logiciel » qui montre à quel point l'industrie informatique produit des services de moins en moins optimisés, avec un empilement croissant de couches techniques qui font qu'ils sont toujours plus lourds, toujours plus gourmands en ressources pour nos ordinateurs qui, même s'ils sont de plus en plus puissants, fournissent une expérience de plus en plus lente ou instable.

## Des attentes clients & citoyennes de plus en plus fortes à mesure que le web devient incontournable

Tout cela dans un contexte où les utilisateurs n'hésitent pas à montrer leur mécontentement publiquement notamment sur les réseaux sociaux cf. [ce tweet](#) d'un conducteur de train suisse blasé de ne plus pouvoir trouver un train en cherchant directement son numéro sur l'application SNCF Connect.



<sup>10</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Low-tech>

<sup>11</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Software\\_craftsmanship](https://fr.wikipedia.org/wiki/Software_craftsmanship)

## Partie 2 : Et pourtant, tous les jours on remarque...

### ...des non-respects du RGPD.

Le rapport annuel 2023 de la CNIL est assez édifiant en ce sens<sup>12</sup>.

On peut notamment compter :

- 36 amendes pour un montant cumulé de 89 179 500 euros. C'est surtout le montant qui commence à chiffrer pour finalement très peu de malheureux élus. On en déduit que ce sont essentiellement de gros acteurs qui ont été sanctionnés.
- 16 433 plaintes reçues, en augmentation de 35%.
- 4 668 notifications de violations de données, en augmentation de 14%.

### ...des soucis d'écoconception / non-optimisation

# VANITY FAIR

Pouvoir Culture Célébrités Mode Savoir vivre Actualités Les 10 ans de Vanity Fair

## Google



Quand l'IA de Google dessine des officiers nazis à la peau noire

PAR LA RÉDACTION DE VANITY FAIR  
22 FÉVRIER 2024

Pour illustrer ce problème, on a pris au hasard, un exemple très classique et répandu sur Internet, présent sur le site web de Vanity Fair<sup>13</sup> : une image qui sert de vignette est redimensionnée à l'affichage pour l'utilisateur, mais, en réalité, mesure près de 10 fois sa taille et pèse toujours 2 ou 3 mo alors qu'elle aurait largement pu peser 10 fois moins (70ko par ex).

Si la page est vue par 1 million d'utilisateurs chaque mois, on a perdu l'occasion d'économiser pas loin de 3 téraoctets de bande passante.

<sup>12</sup> <https://www.cnil.fr/fr/la-cnil-publie-son-rapport-annuel-2023>

<sup>13</sup> <https://www.vanityfair.fr/dossier/google>

...Écoconception qui, parfois, a bon dos



Parfois, les marques ne manquent pas de mauvaise foi en justifiant un service qui n'est pas rendu sous couvert d'écoconception. J'en ai d'ailleurs fait les frais début 2022 dans une conversation avec le community manager de SNCF Connect sur Twitter<sup>14</sup>. La conversation complète ci-dessous :

**Moi :** Cher @ouisncf : Quelles raisons expliquent le fait que les justificatifs d'achats ne soient plus disponibles après 2 mois ou même 1 an alors que fondamentalement, c'est pas hyper lourd à stocker non ? Tous les sites e-commerce gardent nos factures en stock sauf vous. Pourquoi ? 🤔

**Le community manager :** Bonsoir Matthieu, je comprends vos interrogations. Il s'agit d'une mesure écologique. En effet, le stockage de document représente une pollution numérique que nous essayons d'éviter au maximum. J'espère vous avoir été utile. Belle soirée.

**Moi :** En 1965, cet argument pouvait être audible. Pas en 2022. Même à l'ère du greenIT et du numérique responsable. La SNCF ce n'est pas Netflix ou Youtube. Imaginons que les données de facturation de chacun de mes voyages représentent 500 caractères soit environ 0,5ko. Avec 5 millions de trajets par jour, ça fait 2,5go par jour à stocker soit à peu près 912,5go/an. Stocker toutes ces données représenterait donc environ 10 To sur 10 ans. Un disque dur de 10 To coûte 300 € et on peut l'installer sur son ordi à domicile. C'est exagéré franchement ?

(Je n'ai jamais eu de retour 😞).

<sup>14</sup> <https://twitter.com/mamatdunet/status/1485692955151241224>

## ...des bourdes en termes de (non) sécurité

Sur les réseaux sociaux, on voit parfois passer des pratiques pourtant proscrites comme [ce tweet](#) :

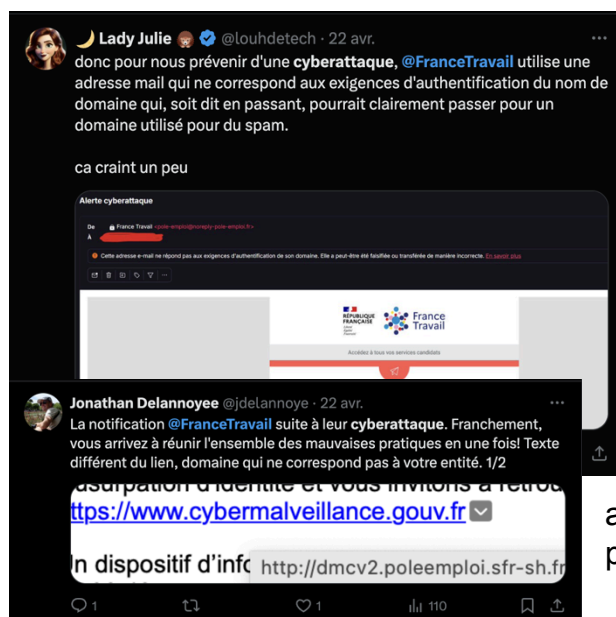
« 2024

Recevoir par email et en clair les login / mot de passe de la part d'une entreprise privée titulaire d'une délégation de service public

Du coup, je cherche à modifier mon mot de passe, que je reçois à nouveau par email en clair avec mon login 😞👉  
Tout va bien (non !) »



Et quand ce n'est pas le mot de passe qui est envoyé en clair dans un email, c'est une institution qui, par ses pratiques, nous fait douter en n'utilisant pas son nom de domaine habituel pour nous envoyer des emails ou nous inviter à faire des démarches sur son site. C'est pourtant l'un des premiers remparts pour ne pas cliquer n'importe-où.



[Un tweet à ce propos](#) : « donc pour nous prévenir d'une cyberattaque, @FranceTravail utilise une adresse mail qui ne correspond aux exigences d'authentification du nom de domaine qui, soit dit en passant, pourrait clairement passer pour un domaine utilisé pour du spam. »

[Et un second tweet à ce sujet](#) : La notification @FranceTravail suite à leur cyberattaque. Franchement, vous arrivez à réunir l'ensemble des mauvaises pratiques en une fois ! Texte différent du

lien, domaine qui ne correspond pas à votre entité.

### ...de superbes sites - visuellement parlant - avec une accessibilité nullissime

Jour après jour, de superbes sites web sortent mais ne traitent aucunement de problématiques d'accessibilité. C'est le cas par exemple du site créé à l'occasion de la sortie de la nouvelle Twingo : <https://www.experience-nouvelletwingo.renault.fr/> , repéré par l'agence lachouette qui en a dédié [un article de blog](#) avec des bons exemples également.

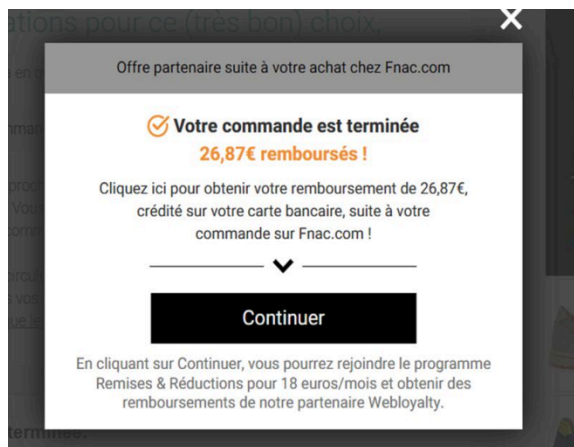
### ...des sites accessibles partiellement, avec des impasses techniques

L'association Valentin Haüy qui soutient la formation des personnes déficientes visuelles l'a merveilleusement bien illustré sur cette publicité :

- Voir la pub sans-audio description : <http://www.youtube.com/watch?v=nSZ0xeXapds>
- Voir la pub avec audio description : <https://www.youtube.com/watch?v=trfLb7xIXjQ>

### ...des « Dark » et « Grey » patterns à la pelle

Il existe aussi de nombreux « dark » ou « grey » patterns, sortes de trucages d'interfaces plus ou moins légaux et plus ou moins pernicioeux qui sont inventés pour nous manipuler :



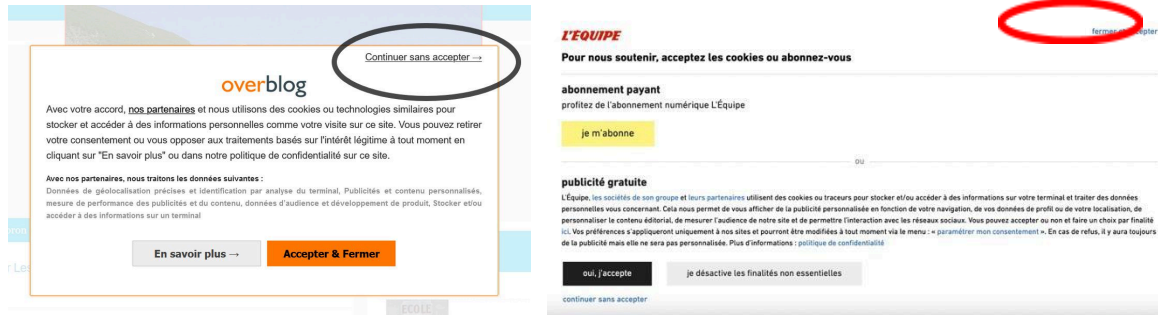
Un premier exemple : celui d'une fenêtre pop-up affichée après un achat sur Fnac.com dont de nombreux internautes se plaignent régulièrement car elle incite de manière subtile à souscrire un abonnement mensuel.

Deuxième et dernier exemple sur les bandeaux de cookies : les journaux comme « l'Équipe »<sup>15</sup> ou des magazines comme « Elle »<sup>16</sup> ont, par le passé, sciemment remplacé l'emplacement habituel « Continuer sans accepter » situé en haut à droite par « fermer et accepté ».

Machinalement, alors qu'on pense refuser les cookies lors d'une première visite, on se retrouve alors à les accepter sans même parfois s'en rendre compte.

<sup>15</sup> <https://twitter.com/pasomy/status/1521080872694390784/>

<sup>16</sup> <https://twitter.com/pierrebrt/status/1524698163088703489>



À ce titre, je vous invite à lire [Le Guide des Designers Ethiques - Concevoir sans dark patterns](#)

...plus globalement, des interfaces mal ficelées

Qui ne se retrouve pas une fois par jour, semaine ou plus à pester devant un site mal conçu ?

Le site web [Userinyerface.com](#) en a fait une caricature. Son principe est simple : vous devez réussir à aller au bout du remplissage d'un formulaire aussi vite que possible mais le parcours est semé d'embûches.

## Partie 3 : Un jour, j'ai découvert Opquast

Opquast se définit comme un outil au service de l'assurance qualité pour le web et le numérique.

Sa baseline est la suivante : « *Écoconception, accessibilité, vie privée, sécurité, e-commerce, UX : une culture et un vocabulaire commun pour de meilleurs projets web* ».

Opquast propose 3 grands services :

- Produire une check-list de règles qualité Web avec 240 règles sous licence ouverte
- Former et certifier les professionnels du Web avec plus de 20 000 certifiés
- Animer un réseau d'agences, écoles et professionnels avec plus de 250 partenaires

Découvrons quelques règles de la checklist ensemble via un petit quiz

*Question 1 : On appelle lecteur d'écran...*

A - Un logiciel de synthèse vocale qui restitue oralement le contenu de la page

B - Un enregistrement audio du contenu d'une page.

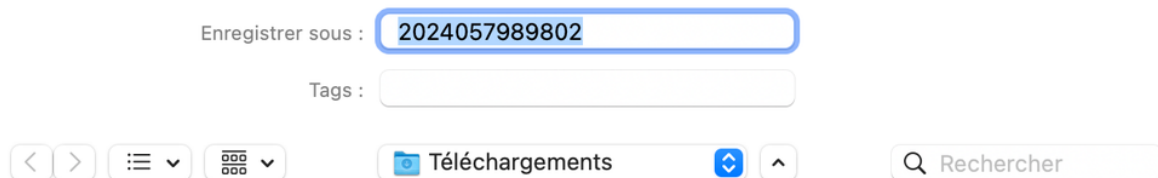
La réponse est : La réponse A : « Un logiciel de synthèse vocale qui restitue oralement le contenu de la page »

Cette question est l'une des questions qui vous est posée dans la version d'essai gratuite d'Opquast, appelée Opquast Start. À retrouver sur : <https://www.opquast.com/opquast-start/>

C'est ce genre de questions que vous retrouverez tout au long de la certification pour vous habituer aux 240 règles de la checklist Opquast.

Sur <https://checklists.opquast.com/>, retrouvez 240 règles filtrables par thématiques, phases projets et mots-clés dont 126 en lien avec les enjeux d'accessibilité.

*Question 2 : Sur FranceTravail.fr, je télécharge un courrier PDF qui me notifie de mon inscription. Y-a-t-il un problème sur la capture d'écran affichée ?*



- A - Non, (hormis le fait que vous soyez sur MacOS 😊)
- B - Oui

La réponse est « Oui »

Il y a une règle pour ça. C'est la règle 145<sup>17</sup> d'Opquast : « Le nommage des fichiers internes proposés en téléchargement permet d'en identifier le contenu et la provenance. »

Le fichier aurait pu s'appeler par exemple - "France Travail - Notification d'inscription - Matthieu Chatry - 15-04-24.pdf"



*Question 3 : Complétez le libellé de cette règle qualité Opquast : le serveur transmet...*

- A - ... Des contenus compressés.
- B - ... Des contenus compressés aux clients qui les acceptent.
- C - ... Des contenus compressés si la charge serveur est excessive.
- D - ... Des contenus compressés si le poids total de la page excède 1 Mo.

La réponse est la réponse B : le serveur transmet des contenus compressés aux clients qui les acceptent.

C'est à nouveau une règle, la numéro 219<sup>18</sup>. Celle-ci est un peu plus technique en effet, mais chaque règle précise son objectif, un moyen de la mettre en œuvre et le moyen de contrôle pour vérifier qu'elle est bien respectée ou non.

*Question 4 : Il faut autoriser le copier-coller dans les champs de formulaire notamment pour la (re)définition de mot de passe*

- A- Vrai
- B- Faux ?

La réponse : c'est vrai !

Il y a aussi une règle pour ça, la règle 90<sup>19</sup> qui stipule que le copier-coller est possible dans les champs de formulaire.

Il n'est pas rare, dans certains processus de création de compte sur un site, de devoir confirmer son mot de passe écrit dans un premier champ en le tapant exclusivement au clavier. Si vous utilisez un coffre-fort de mots de passe vous permettant de générer un mot de passe unique et complexe de 40 caractères pour chaque site, c'est la croix et la bannière de le ressaisir.

Bien sûr, ce n'est pas parce qu'Opquast le dit que tout le monde est d'accord et que tout le monde la respecte. Un article qui souligne cela<sup>20</sup> sur un site web dédié aux développeurs en parle d'ailleurs très bien.

---

<sup>18</sup>

<https://checklists.opquast.com/fr/assurance-qualite-web/le-serveur-transmet-des-contenus-compresses-aux-clients-qui-les-acceptent>

<sup>19</sup>

<https://checklists.opquast.com/fr/assurance-qualite-web/le-copier-coller-est-possible-dans-les-champs-de-formulaire>

<sup>20</sup>

<https://web.developpez.com/actu/355073/L-extension-open-source-DontFuckWithPaste-permet-de-debloquer-le-copier-coller-dans-les-champs-de-saisie-des-sites-web-copier-coller-systematique-sur-les-formulaires-bonne-ou-mauvaise-idee/>

*Question 5 : L'achat d'un produit ou service est possible sans création de compte*

- A - Vrai
- B – Faux

La réponse est : « Vrai ».

C'est la règle 29 d'Opquast qui stipule donc que l'achat d'un produit ou service est possible sans création de compte.

Comme le notifiait un Délégué à la Protection des données sur LinkedIn récemment<sup>21</sup>, cette règle est désormais dans les lois suisses et finlandaises et est présente depuis 2004 sur Opquast.

*Question 6 : Au moins un truc ne va pas sur la page d'accueil du site LVMH*

Pour cette question, j'avais affiché visuellement la page d'accueil du site. Je donnais les pistes suivantes :

- A - Les caractères du menu sont trop petits
- B - La vidéo est déclenchée automatiquement
- C - On ne centre jamais un texte sur du web
- D - Les résultats en bourse du groupe sont décevants. Tout fout le camp.

La réponse est « B » : La vidéo est déclenchée automatiquement.

Il y a encore une règle pour ça, la règle 119<sup>22</sup> qui dit que les vidéos sont déclenchées par l'utilisateur.

Elle est expliquée de la sorte mais c'est sûrement, aujourd'hui, l'une de celles les moins respectées :

« Le déclenchement automatique des vidéos est à double tranchant. D'un côté vous « poussez » le contenu vidéo vers vos utilisateurs, vous rendez votre site plus dynamique (jeune, frais, sexy etc.). De l'autre, vous envoyez des données en quantité importante sans l'accord explicite des utilisateurs, vous prenez le risque d'augmenter le taux de rebond, de nuire à votre référencement. Si vous déclenchez vos vidéos automatiquement (en autoplay), comme le font certains réseaux sociaux, vous prenez le risque de voir certains utilisateurs accéder à des contenus dangereux ou inappropriés pour certains publics, surtout si vous diffusez de la vidéo en direct. Bref, avant de déclencher automatiquement vos vidéos, réfléchissez bien. »

---

<sup>21</sup>[https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7188448491545743361?updateEntityUrn=urn%3Ali%3Afs\\_feedUpdate%3A%28V2%2Curn%3Ali%3Aactivity%3A7188448491545743361%29](https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7188448491545743361?updateEntityUrn=urn%3Ali%3Afs_feedUpdate%3A%28V2%2Curn%3Ali%3Aactivity%3A7188448491545743361%29)

<sup>22</sup> <https://checklists.opquast.com/fr/assurance-qualite-web/les-videos-sont-declenchees-par-lutilisateur>

## Pour conclure

Pour accéder à la checklist Opquast, en français, anglais et espagnol, rendez-vous sur

[checklists.opquast.com](https://checklists.opquast.com).

Pour intégrer les règles et le vocabulaire assurance qualité web dans sa pratique professionnelle, passez la certification Opquast :

- Formation certifiante en ligne
- 14 h d'activités en autonomie complète :
  - guide de certification (200 pages),
  - glossaire en ligne,
  - quiz et examens blancs,
  - articles et vidéos
- Examen en ligne et en autonomie (1h30 120 questions)
- Parcours disponible en anglais, français et espagnol
- Prix public : 450€ HT

La certification vous donnera un score de 0 à 1000 points. À titre indicatif, voilà ce qu'on peut attendre en termes de score selon votre métier :

- Si vous êtes dans le commerce/marketing :
  - 600 à 650 points pour un Manager,
  - 650 à 750 points pour un Commercial,
  - 750 à 850 points si vous travaillez dans le marketing digital
- Si vous êtes dans la rédaction web :
  - 600 à 650 points pour un Contributeur,
  - 650 à 750 points pour un Rédacteur web
  - 750 à 850 points pour un Community Manager
- Si vous travaillez autour d'un projet :
  - 600 à 650 points pour un travail au Service Support
  - 650 à 750 points pour un Customer Success Manager
  - 750 à 850 points pour un Chef de projets
  - 850 à 950 points pour un Product Owner
- Si vous travaillez dans le Design :
  - 700 à 800 points pour un Designer
  - 800 à 900 points pour un UX/UI Designer
  - 900 à 950 points pour un UX Senior
- Si vous travaillez dans le Développement :
  - 750 à 850 points pour un Dev Back
  - 850 à 900 points pour un Dev Front
  - 900 à 960 points pour un Dev Senior

- Si vous êtes intégrateur :
  - 850 à 900 points pour un intégrateur
  - 900 à 980 points pour un intégrateur front
- Si vous êtes un·e expert·e accessibilité numérique ou référencement : 900 à 990 points.
- Si vous êtes Formateur Qualité Web : 900 à 1000 points.

## Quelques ressources pour finir

### Opquast

- Le site : [opquast.com](https://opquast.com)
- La checklist : [checklists.opquast.com](https://checklists.opquast.com)
- Opquast Start : l'aperçu via essai gratuit de la certif' en une heure : [opquast.com/opquast-start](https://opquast.com/opquast-start)
- Quelques outils Opquast sympas dont l'annexe aux cahiers des charges : [opquast.com/rendre-le-web-meilleur/outils/](https://opquast.com/rendre-le-web-meilleur/outils/)

### Autres guides et référentiels

- [Référentiel général d'écoconception de services numériques \(RGESN\)](#) - Gouv FR
- [Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité \(RGAA\)](#) - Gouv FR
- LA source : [w3.org](https://w3.org)
- [Guide d'écoconception des services numériques](#) - Designers Éthiques
- [Guide pour concevoir sans dark patterns](#) - Designers Éthiques

### Quelques archives

- "Internet Artifacts" : [neal.fun/internet-artifacts](https://neal.fun/internet-artifacts)
- La Wayback machine d'Internet Archive : [wayback-api.archive.org](https://wayback-api.archive.org)
- [webdesignmuseum.org](https://webdesignmuseum.org) & [@webdesignmuseum](https://twitter.com/webdesignmuseum)

### Et pour se faire du mal :

[userinyerface.com](https://userinyerface.com)

## Pour me joindre :

[matthieuchatry@gmail.com](mailto:matthieuchatry@gmail.com)

0676165533

Et sur [LinkedIn](#) et [X/Twitter](#)